

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01171

Numéro SIREN : 484 532 973

Nom ou dénomination : AAB-PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2020 sous le numéro de dépôt 10322

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/10322

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : AAB-PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 484 532 973

N° gestion : 2008 B 01171



AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER
Société par actions simplifiée au capital de 37.000,00 €
Siège social : 22, rue Guynemer, 78600 Maisons-Laffitte
484 532 973 RCS Versailles
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
10 mars 2020

L'an deux mille vingt et le dix mars,

Au siège social de la Société,

La société **ENGIE GREEN FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 30.000.000 euros, dont le siège social est sis 215, rue Samuel Morse – Le Triade II – 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 478 826 753 (l'« **Associé Unique** »), représentée par Madame Rosaline CORINTHIEN, en sa qualité de Présidente,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A pris, en sa qualité d'associé unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

Etant précisé que le cabinet DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été préalablement et dûment informé des présentes décisions devant être prises par l'Associé Unique.

PREMIERE DECISION

(Nomination d'un nouveau Président de la Société)

L'Associé Unique,

Décide de révoquer le Président de la Société, à savoir **RENVICO FRANCE**, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 22, rue Guynemer, 78600 Maisons-Laffitte, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 439 675 836, avec effet immédiat,

Décide de nommer en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée à compter de ce jour, la société **ENGIE GREEN FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 30.000.000

euros, dont le siège social est sis 215, rue Samuel Morse – Le Triade II – 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 478 826 753,

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et n'être sujette à aucune incompatibilité ou interdiction législative ou réglementaire l'empêchant de les exercer.

Précise que le mandat de Président ne donne pas lieu à rémunération.

DEUXIEME DECISION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs tous pouvoirs à la Gazette du Palais – service des formalités – 12 rue de la chaussée d'Antin, 75009 Paris et, plus généralement, au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

DocuSigned by:

37B6E0FDE23D41C...

Bon pour acceptation des fonctions
de Président de la Société

L'Associé Unique

ENGIE GREEN FRANCE

Représentée par Mme. Rosaline CORINTHIEN, Présidente

« Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société »